PUBLIÉ LE 22/01/2024

# Décision n° 2024-128 du 22/01/2024 - Désignation d’un expert externe ponctuel à l'ANSM (PALLARDY Marc)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - EXPERTISE : NOMINATIONS EXPERTS PONCTUELS

**La directrice de la direction des métiers scientifiques;**

**Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

**DÉCIDE**

**Article 1er** : M. PALLARDY Marc est désigné expert externe ponctuel auprès de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu’au 31 décembre 2026.

**Article 2** : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le, 22/01/2024

Valérie SALOMON
Directrice
Direction des métiers scientifiques